



Grenoble, le 10 janvier 2017

APPEL INTERSYNDICAL DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE

La Ministre doit renoncer à son projet d'évaluation

Le 6 octobre, la CGT Educ'action, la FNEC FP-FO, SUD éducation, se sont adressées en commun à la ministre de l'Education nationale pour lui demander de renoncer à la mise en place de son projet sur les modalités d'évaluation des personnels d'enseignement et d'éducation, ainsi que sur la création d'un nouveau grade à accès fonctionnel.

A l'occasion du CTM du 7 décembre, nos organisations y siégeant ont voté contre le projet de décret.

Ce projet obéit à la même logique que celle du décret Chatel de 2012 qui avait été abrogé après l'élection de François Hollande suite à la mobilisation des personnels appuyée sur l'action commune des organisations syndicales (FSU-FNEC-FP-FO – SUD – CGT Education).

- Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur les entretiens professionnels, sur des critères subjectifs et qui est l'instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. Il est dangereux (renforcement des prérogatives des chefs d'établissement, risque d'inspections sanctions...), inacceptable (ex : inégalité salariale).

- La « revalorisation » des grilles indiciaires dont se targue la ministre est en fait un miroir aux alouettes avec des augmentations de salaire en trompe-l'œil qui sont très loin de compenser les pertes de salaire accumulées depuis des années.

Comme les enseignants du lycée Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset, nous vous appelons à vous réunir pour adopter des motions, à signer la pétition (<https://www.change.org/p/najat-vallaud-belkacem-retrait-du-projet-de-r%C3%A9forme-de-l-%C3%A9valuation-des-enseignants>) :

« Les sections syndicales SNFOLC et SUD du lycée Bergès de Seyssinet-Pariset se prononcent contre le projet d'évaluation et appellent les personnels à se mobiliser et 1^{er} février 2017 à 15 heures devant le rectorat de Grenoble ».

Nos organisations syndicales demanderont audience au Recteur pour lui remettre les pétitions, les motions et pour porter les revendications des personnels.

TOUS AU RECTORAT LE 1^{ER} FEVRIER A 15 HEURES !